

Préparer sa transmission

La transmission ou cession de son entreprise est une opération délicate qui nécessite idéalement une préparation anticipée.

Le timing idéal de la préparation d'une transmission est de 3 à 5 ans.

Il est très important de consulter tous les acteurs qui interviendront lors du processus de cession de votre affaire. Votre Expert-comptable sera probablement la première personne à qui vous allez confier votre projet. Il sera également important d'en aviser votre conseiller juridique qui aura une vision différente de votre projet. Enfin, le conseil en transmission d'entreprise vous apportera un point de vue global sur votre projet et contribuera par son expérience.

Une fois le mandat de vente signé avec un intermédiaire, le délai moyen pour céder une affaire varie de 6 mois à 1 an et demi ;

Passé ce délai, cela veut dire qu'il y a un problème dans le dossier (le prix de vente trop élevé ou un métier sans avenir par exemple).